



Concours des Prix eTwinning de la Fédération Wallonie-Bruxelles Présentez vos réalisations 2014-2015

Vous êtes inscrit sur la plateforme www.etwinning.net et vous avez mené des échanges eTwinning pendant la période comprise entre le 1^{er} septembre 2014 et le 25 juin 2015?

Quels que soient la durée de ces échanges, les thèmes traités ou les matières abordées, le nombre de partenaires, d'élèves ou d'activités, ne soyez pas inutilement modestes et présentez vos réalisations au concours pour le Prix eTwinning 2014-2015.

- 25 juin 2015 : date limite de rentrée du formulaire-type présentant la réalisation eTwinning (à télécharger sur www.enseignement.be/etwinning rubrique « Prix et Labels »).
- 21 octobre 2015 : remise des prix eTwinning à Bruxelles.

Un concours pour qui ?

Pour tout établissement de l'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux, niveaux, types et formes d'enseignement).

Ne sont pas prises en compte :

- les réalisations individuelles,
- les réalisations commerciales,
- les réalisations qui ne respectent pas les dispositifs légaux et éthiques concernant l'utilisation des TIC.

Quelles réalisations ?

Tout échange à distance à l'aide des TIC : entre, au minimum, une classe d'un établissement d'enseignement, fondamental ou secondaire et une autre classe de Belgique ou d'un des autres pays européens participants.

Quels prix ?

Les prix consistent en bon d'achat de matériel informatique ou multimédia.

Les écoles lauréates bénéficient en outre du « label de Qualité » et de la promotion de leurs actions en Belgique et en Europe.

Jury et critères

Le jury se réunira en septembre 2015 et les candidats seront aussitôt prévenus des résultats. Les critères qui serviront à départager les projets sont :

- la qualité de la préparation, de la réalisation et de l'évaluation de l'échange ;
- l'existence d'une dimension européenne, quels que soient les thèmes abordés ;
- la qualité des échanges et interactions entre les élèves (dimension collaborative)
- l'utilisation pédagogique des TIC par les élèves ;
- la dimension interdisciplinaire de l'échange.

Par ailleurs, il sera tenu compte des facteurs tels l'âge des élèves ou le type d'enseignement, facteurs qui influencent la qualité des réalisations.

Foire aux questions

Quelles réalisations présenter ?

Il n'y a pas de maximum au nombre de partenaires impliqués dans un échange.

Le responsable de l'échange, en Fédération Wallonie-Bruxelles, doit être inscrit sur www.etwinning.net.

Un même responsable peut présenter différents projets eTwinning au concours.

Comment les présenter ?

A l'aide du formulaire de présentation, téléchargeable sur le site, à faire signer par le chef d'établissement.

Mettez-vous à la place du jury qui ne connaît ni votre école, ni vos élèves, ni vos partenaires, ni votre projet et donnez le maximum d'informations concrètes.

Aux annexes lourdes, préférez un lien vers des documents déposés sur vos espaces de travail et/ou vos sites. Soignez particulièrement le descriptif des activités de vos élèves, de leurs interactions avec les élèves partenaires à l'étranger et des évaluations mises en place.

Les formulaires incomplets ne seront pas pris en considération.

Période éligible

Le projet peut avoir débuté avant le 1er septembre 2014 ou se prolonger après le 25 juin 2015, du moment qu'il y a eu échanges pendant la période comprise entre le 1er septembre 2014 et le 25 juin 2015.

Lien avec un projet Comenius/Erasmus+

Les réalisations eTwinning peuvent avoir fait partie d'un projet Comenius/Erasmus+. Il convient alors de bien distinguer ce qui relève d'une réalisation eTwinning et de mettre l'accent sur les échanges virtuels et l'utilisation pédagogique des TIC.

Déjà lauréat d'une année précédente ?

Le fait d'avoir déjà été lauréat lors d'une des 5 années précédentes n'empêche pas d'être à nouveau lauréat cette année. Si une personne porteuse de projet a déjà été lauréate 5 fois, il lui faudra attendre 2 ans avant de se représenter au concours.

Encore des questions ? Contactez

Cécile GOUZEE cecile.gouzee@cfwb.be

Coordinatrice

Tél.: +32 (0)2 542 62 88

Bureau d'Assistance eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique

Agence Education Formation - Europe

111 Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

www.enseignement.be/etwinning rubrique « Prix et Labels »

Lien avec un projet Comenius/Erasmus+

Les réalisations peuvent avoir été conjuguées avec la préparation, réalisation ou suivi d'un projet Comenius. Mais seule la partie concernant les échanges virtuels sera prise en compte.

Déjà lauréat d'une année précédente ?

Le fait d'avoir déjà été lauréat lors d'une des 5 années précédentes n'empêche pas d'être à nouveau lauréat cette année. Si une personne porteuse de projet a déjà été lauréate 5 fois, il lui faudra attendre 2 ans avant de se représenter au concours.

Prix

Les prix consistent en bons d'achat de matériel informatique ou multimédia à concurrence d'un maximum de mille deux cent cinquante euros pour le 1^{er} prix.

Les écoles lauréates bénéficient en outre du "label de Qualité" et de la promotion de leurs actions dans la Fédération Wallonie-Bruxelles et en Europe.

La remise des prix aura lieu le mercredi 21 octobre 2015.

Plus d'infos ?

Cécile GOUZEE cecile.gouzee@cfwb.be

Coordinatrice

Tél.: +32 (0)2 542 62 88

Bureau d'Assistance eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique

Agence Education Formation - Europe

111 Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

www.enseignement.be/etwinning rubrique « Prix et Labels »